

DÉTAIL DES POINTS DE DESSERTE



SUR THOUARS :

- 1- Théâtre
- 2- Place Lavault
- 3- Place du Boël
- 4- Place Saint-Laon
- 5- Place Saint-Médard
- 6- La Vasque
- 7- Carrefour Paul Bert
- 8- Les Capucins
- 9- Conservatoire de Musique
- 10- Médiathèque de Thouars
- 11- Hôtel des Communes
- 12- Résidence Habitat Jeunes
- 13- Hôpital de Thouars
- 14- Pôle Santé Thouars
- 15- Résidence Molière
- 16- Résidence Gambetta
- 17- Cimetière de Féolles
- 18- Club de l'Âge d'Or
- 19- Complexe Sportif de Sainte-Verge
- 20- Gymnase du Château
- 21- Halle des Sports Jean Rostand
- 22- Les Bassins du Thouet
- 23- E. LECLERC
- 24- SUPER U
- 25- ALDI
- 26- LIDL

SUR SAINT VARENT

(uniquement pour le secteur 4) :

- 27- Place du 14 Juillet
- 28- Place de l'Hôtel de Ville
- 29- Pôle Séniors
- 30- INTERMARCHÉ

TARIF PLEIN

Ticket unitaire : **1,50€**

Carnet de 10 : **12,00€**

TARIF RÉDUIT

Ticket unitaire : **1,00€**

*Pour les – de 18 ans
et les demandeurs d'emploi*

GRATUIT

*Enfant de – de 5 ans accompagné et personne
assistant les détenteurs de la carte tierce
personne*

RESERVATION OBLIGATOIRE

**Au plus tard la veille de la
demande de transport**

▶ **05 49 66 14 14**

▶ **De 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h**



Les bus sont adaptés à tous les publics (y compris PMR*) : voyageurs en fauteuil roulant, non-voyants ou malvoyants, sourds ou malentendants, handicapés cognitifs.

*personnes à mobilité réduite.



Le COMM'BUS s'adapte à son territoire et vous offre un nouveau service !


Transport
à la demande


Uniquement
sur
réservation


Sur les **33**
communes
du territoire


30 points de
desserte
sur Thouars
et St Varent



AU 1^{ER} JANVIER 2017, LE SERVICE "COMM'BUS" S'ÉTEND SUR LES 33 COMMUNES DU TERRITOIRE, AVEC UN PRINCIPE UNIQUE DE TRANSPORT À LA DEMANDE.

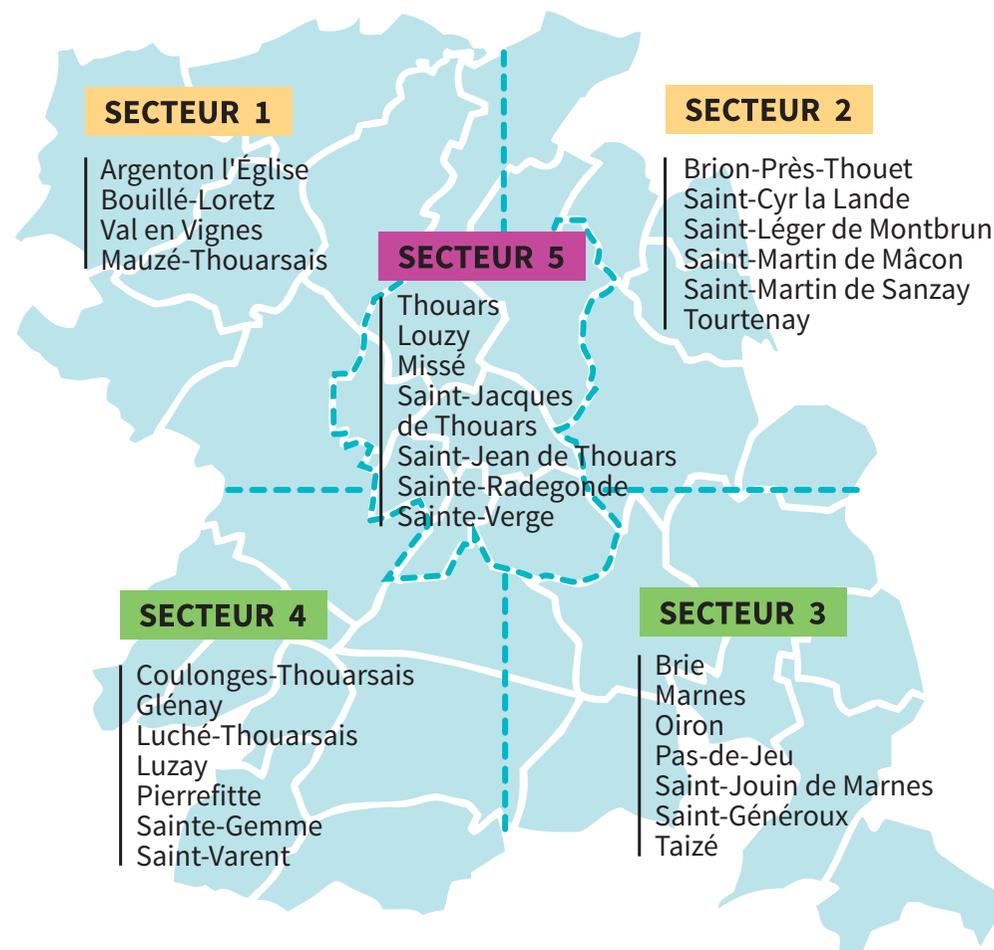


LE FONCTIONNEMENT CHANGE !

Plus de circuits pré-établis mais uniquement une prise en charge des utilisateurs à leur domicile pour les déposer sur la zone agglomérée autour de Thouars ou St Varent.

Le service devient accessible sur des plages horaires alternant matin et après-midi en fonction des jours de la semaine et du secteur de prise en charge.

Le marché de Thouars du vendredi reste desservi à minima une fois tous les 15 jours, en alternance avec celui du mardi.



JOURS DE FONCTIONNEMENT	HORAIRES DES SERVICES	SEMAINE PAIRE	SEMAINE IMPAIRE
Lundi	14h00 à 17h45	Secteurs 1 et 2	Secteurs 3 et 4
	13h45 à 18h00	Secteur 5	
Mardi	8h30 à 12h00	Secteurs 3 et 4	Secteurs 1 et 2
	8h15 à 12h15	Secteur 5	
Mercredi	9h00 à 11h30	Secteurs 1 et 2	Secteurs 3 et 4
	8h45 à 11h45	Secteur 5	
Jeudi	14h00 à 17h45	Secteurs 3 et 4	Secteurs 1 et 2
	13h45 à 18h00	Secteur 5	
Vendredi	8h30 à 12h30	Secteurs 1 et 2	Secteurs 3 et 4
	8h15 à 12h45	Secteur 5	